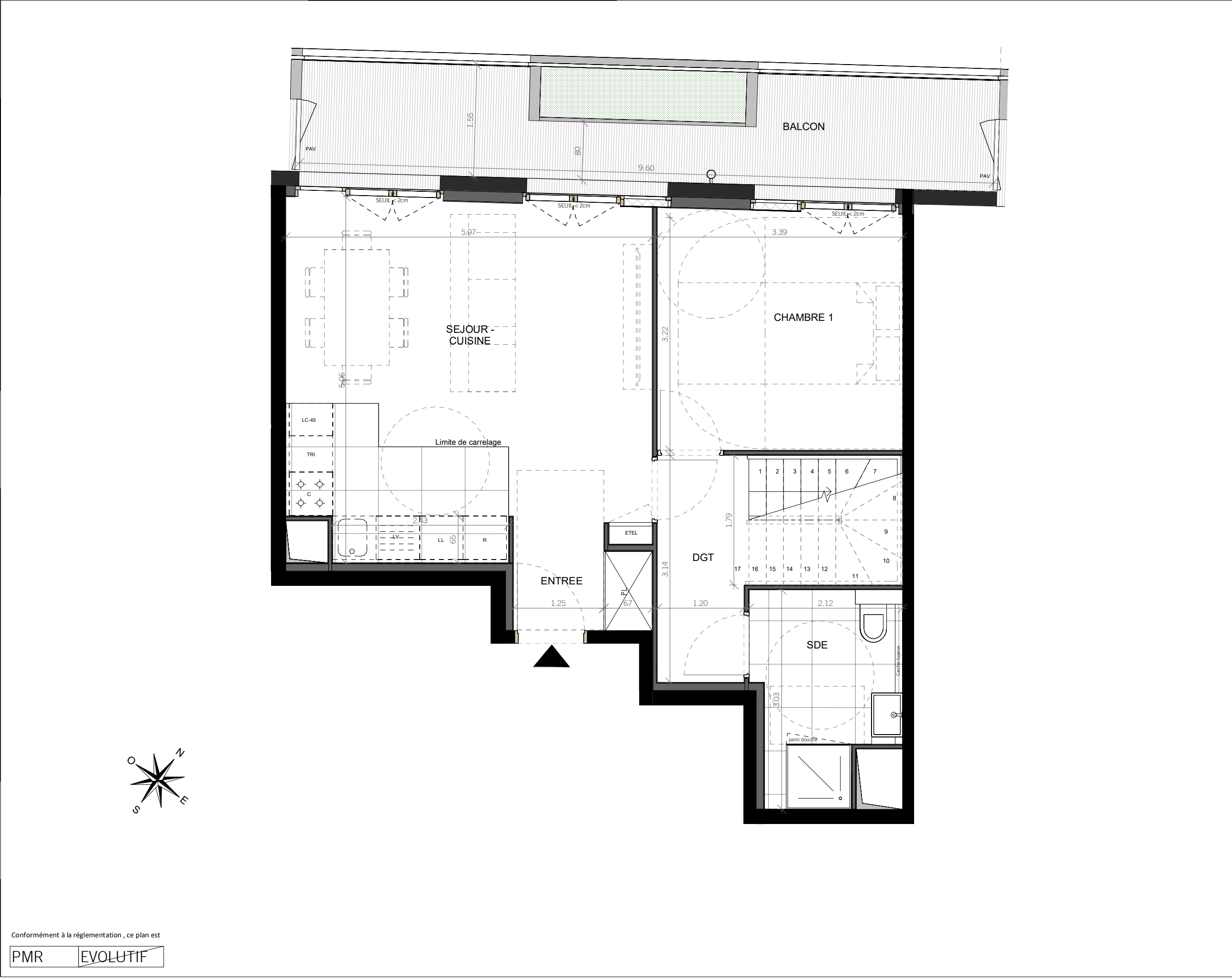


HALL B
TYPE- 5 PIECES
n°B901 au R+9

ENTREE	2.77 m²
SEJOUR - CUISINE	23.03 m²
CHAMBRE 1	11.21 m²
CHAMBRE 2	10.14 m²
CHAMBRE 3	9.24 m²
CHAMBRE 4	14.37 m²
SDB	6.51 m²
SDE	5.45 m²
RGT	3.22 m²
DGT	9.38 m²
SURFACE HABITABLE	95.32 m²

BALCON	22.17 m²
TOTAL ANNEXES	22.17 m²

SURFACE TOTAL	117.49 m²
---------------	-----------

LEGENDE

AP	Allège Pleine	R	Réfrigérateur
AV	Allège vitrée	LV	Lave Vaisselle
ST	Store textile	LL	Lave Linge
GC	Garde-corps	C	Cuisson
///	Soffite/Faux-plafond	TRI	Tri sélectif
ETEL	Esp techn.elect.	LC	Linéaire complémentaire
PL	Placard	---	Retombée de poutre
PAV	Pare-vue		
CLOTURE	hauteur 1m		

INDICE C 24/06/2024

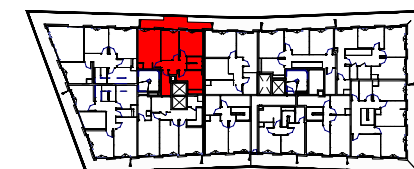
ECHELLE: 0 0.5 1m 1/50

Conformément à la réglementation , ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Des modifications peuvent intervenir sur l'aménagement des jardins.

Quai Georges Gorse
92100 Boulogne-Billancourt



HALL B
TYPE- 5 PIECES
n°B901. au R+10

ENTREE	2.77 m²
SEJOUR - CUISINE	23.03 m²
CHAMBRE 1	11.21 m²
CHAMBRE 2	10.14 m²
CHAMBRE 3	9.24 m²
CHAMBRE 4	14.37 m²
SDB	6.51 m²
SDE	5.45 m²
RGT	3.22 m²
DGT	9.38 m²
SURFACE HABITABLE	95.32 m²

BALCON	22.17 m²
TOTAL ANNEXES	22.17 m²

SURFACE TOTAL	117.49 m²
---------------	-----------

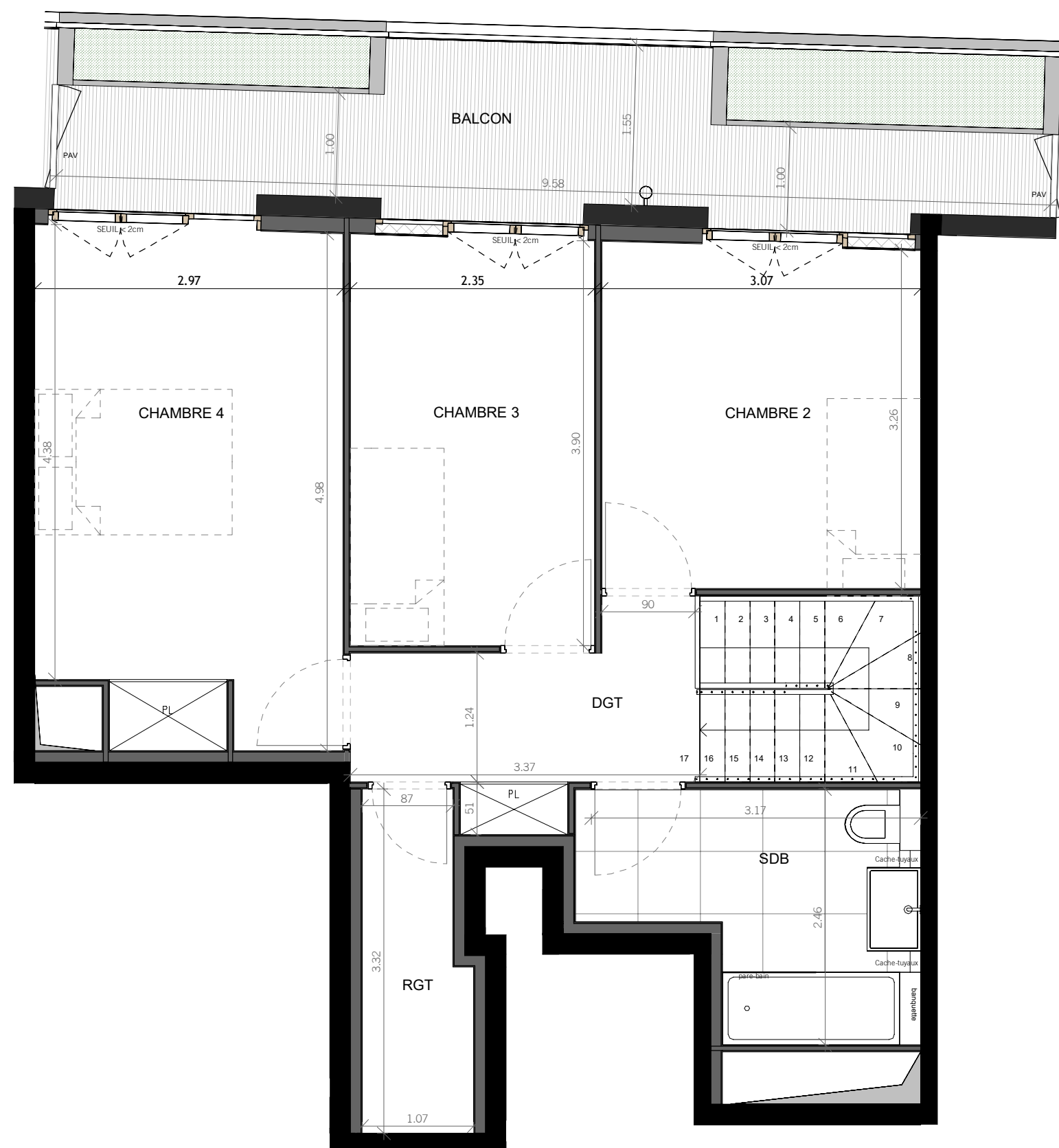
LEGENDE

AP	Allège Pleine	R	Réfrigérateur
AV	Allège vitrée	LV	Lave Vaisselle
ST	Store textile	LL	Lave Linge
GC	Garde-corps	C	Cuisson
///	Soffite/Faux-plafond	TRI	Tri sélectif
ETEL	Esp techn.elect.	LC	Linéaire complémentaire
PL	Placard	---	Retombée de poutre
PAV	Pare-vue		
CLOTURE	hauteur 1m		

INDICE C 24/06/2024

ECHELLE: 0 0.5 1m 1/50

AA
VP



Conformément à la réglementation , ce plan est

PMR EVOLUTIF

Nota: Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Des modifications peuvent intervenir sur l'aménagement des jardins.